

➤ Mettre en place une mission handicap, et une politique d'embauche des personnes handicapées.

- Pour les salariés en situation de handicap :
- Renouvellement des chèques CESU de 600€.
- Pour les salariés ayant un enfant handicapé : 290€ de co-voyage associé à un forfait mobilité pouvant aller jusqu'à 400€.
- L'année dernière c'était à 50%, c'est mieux.
- Simplification du télétravail (si possible)

➤ Prendre en compte l'ergonomie au poste de travail.
Action en cours, avec fourniture si besoin de matériel défini dans les semaines à venir.

Hors demandes : mise en place d'un système de co-voyage associé à un forfait mobilité pouvant aller jusqu'à 400€.
Nous attendons de voir la mise en place et l'articulation de cette mesure.

Formation et GEPP

L'accord GEPP (ex-GPEC) que nous venons de signer nous permettra théoriquement de mieux affronter les futures crises, de limiter les départs non souhaités, et d'être beaucoup plus réactif aux demandes des clients : c'est positif pour le collaborateur, c'est positif pour la Direction. Il comprend : la mise en place d'une description des fonctions et compétences de chacun, de passerelles pour changer de fonctions, l'association des fonctions et compétences à une grille de salaire. (clic-ici) pour télécharger l'accord GEPP sur notre site internet. Afin de pouvoir avancer rapidement sur le sujet, une embauche pour gérer le déploiement de l'accord. Une bonne chose, car il y a beaucoup de travail à faire.

Spécifique EX-SMEWT

- Compensation des pertes de budget des Activités Socio-Culturelles CE tel que promis par SEGULA.
- Budget fusionné entre les CE.*
Aucune compensation n'a donc été accordée.
- Reconnaissance du travail des employés, en augmentant leurs coefficients.
- Point avant septembre 2019, sur la revalorisation des coefficients et les erreurs dans les coefficients.*

NOTRE CONCLUSION NAO 2019

Le pourcentage global d'augmentation de la masse salariale est donc de **1.6% +0.3%** (*augmentations individuelles*) + **0.4%** (*primes*) + **0.4%** (*promotions*) = **2.7%**, c'est une des meilleures enveloppes des dernières années.

Une revendication « historique » de la CFE-CGC de SMA est partiellement entendue : le premier jour de congé enfant malade. A noter aussi la création d'un poste de gestion des carrières, compétences et mobilités.

Néanmoins les sujets les plus attendus ne sont pas ... entendus, à savoir la mise en place d'une politique d'intéressement et d'un mécanisme évitant que tout collaborateur en arrêt long, donc en longue maladie et en souffrance, ait des bulletins de salaires... nuls. Enfin, même si nos nouveaux collègues ex-SMEWT ont des attentes qui peuvent être différentes de celles des collaborateurs SMA, il est évident que certaines des promesses qui leur ont été faites avant la fusion n'ont pas été tenues.

Bien mais peut mieux faire (siège)

Votre site internet évolue et change d'adresse : <http://sequila-auto.fieci-cfegc.org/> Actuellement en cours de reconstruction
Pour vous inscrire à notre newsletter et ainsi recevoir les prochains numéros et les dernières news : sur notre page Facebook : www.facebook.com/page.cfe_cgc_smti/ sur notre profil LINKEDIN : <https://fr.linkedin.com/in/cfe-cgc-sequila-auto-qbab20154>
A très vite pour un prochain numéro de CFE-CGC NEWS SMA !

CFE-CGC NEWS N°7



Le 31 mai 2019

SMA

Bonjour à toutes et à tous,



BREVE DE SEGULA

Nous entendons régulièrement que la CFE-CGC est uniquement un syndicat de cadres. **Ce n'est pas du tout le cas.** La CFE-CGC est représentative pour : Les Techniciens, les Agents de Maitrise, les Assimilés Cadre, et ...
Donc sur plus de 96% de l'effectif de la société.

Et les ouvriers ?
Même si techniquement, nous ne sommes pas représentatifs pour le collège des ouvriers. On ne les oublie pas pour autant. Nous travaillons pour toutes et tous, quel que soit le collège, l'emploi ou le coefficient.

Nous sommes d'ailleurs la seule Organisation Syndicale à avoir souligné qu'il y a un souci de coefficient chez les ouvriers et techniciens de EX-SMEWT. Actions en cours.
OPEL
C'est aussi officiel, nous allons intégrer une partie du BE d'Opel en Allemagne. Le nombre de collaborateurs n'est pas connu à ce jour. Bienvenue et Bon courage !

CSE ? Un gros mot ?
Plus sérieusement. **CSE : Comité Social et Economique.** Le CSE est un des éléments qui fâche les Français, même si

Nous espérons bientôt arriver au terme. Mais les élections qui devraient avoir lieu en juin-juillet n'auront lieu qu'en septembre-octobre.

- | TELETRAVAIL ? QUAND ??? | Comprend pas ??? |
|--|--|
| <p>Si vous ne l'avez pas remarqué, le télétravail a du retard dans la mise en place de la phase test. Cela vient de difficultés liées aux clients (autorisations de travail à distance), et du fait que nous ne voulons pas que les seuls qui puissent en bénéficier pour le moment soient... les managers. Le télétravail devrait être lancé rapidement, une fois les autorisations clients obtenues (c'est long...).</p> | <p>Petit rappel, il sera bientôt trop tard pour planter les tomates si vous</p> |
| <p>Un volontaire ?</p> <p>/ous désirez vous investir dans le futur CSE dans le cadre de mise en place d'activité sportive, ou culturel régionale de loisir. Prenez contact avec nous :</p> <p>cifecgc.sma@gmail.com</p> | <p>proofpoint-pps@segula.fr</p> <p>/ous avez été nombreux à nous dire que nos communications n'arrivent pas dans vos boîtes</p> |
| | <p>Oui, elles arrivent, mais dans les spams, il faut donc nous autoriser via proofpoint-pps@segula.fr.</p> |

ON NE DIT PAS
On ne dit pas Syntec, mais BETIC.
C'est le Syndicat Patronal ne convention collective (avec Vt, autre syndicat patronal).
On parle de notre branche et on dira BETIC Bureau d'Etude technique Ingénierie et Conseil.

proofpoint-pps@segula.fr

/ou avez été nombreux à nous dire que nos communications n'arrivent pas dans vos boîtes courriel.
Oui, elles arrivent, mais dans les spams, il faut donc nous autoriser via propoint-pps@segula.fr.

NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Que diriez-vous d'un partenariat avec les acteurs de la culture ?

Malgré des avancées, nous n'avons pas signé l'accord NAO.

Pourquoi ? Car, après un débat fructueux au sein de la section syndicale CFE-CGC SMA, nous constatons qu'il n'y a pas assez d'actions pour lutter contre le Turn-Over, aucune action sur un accord d'intérêt commun, et malgré la volonté d'avancer, aucune action concrète sur les fiches de paie.

סָבָבָה

Malgré des avancées, nous n'avons pas signé l'accord NAO.

Pourquoi ? Car, après un débat fructueux au sein de la section syndicale CFE-CGC SMA, nous constatons qu'il n'y a pas assez d'actions pour lutter contre le Turn-Over, aucune action sur un accord d'intéressement, et malgré la volonté d'avancer, aucune action concrète sur les fiches de paie qui peuvent être à zéro euro/mois pour les salariés malades sur une longue période (prévoyance). Nous notons que les éléments qui bloquent sont **tous du ressort du siège**, et que les éléments sur lesquels nous avançons sont tous (presque) liés à des décisions SMA.

A noter un point important, en cas de non signature par une majorité d'Organisations Syndicales Représentatives, également la direction n'est pas obligée de maintenir les propositions comme elles ont été négociées. Malgré la non signature, la direction a maintenu les propositions que nous avons négociées avec elle. Une nouvelle de bonne volonté

Alors si dansous le détail de nos demandes des réponses de Secula et nos commentaires

Bratișus de rămușăratian

Comme nous l'avons expliqué dans la communication sur nos demandes [\[cliquez ici pour la télécharger\]](#), il y a plus de transparence dans le mode de communication. Mais nous avons évoqué une disparité entre les BU. Nous avons demandé qu'il y ait plus d'équité entre les BU et que la fidélité soit prise en compte. Alors qu'en est-

- Consacrer 2,5% de la masse salariale aux augmentations individuelles afin de valoriser les compétences et la performance, avec un seuil de 50€ minimum.

Augmentations individuelles au mérite à hauteur de 1,9% de la masse salariale, auxquelles s'ajoutent 0,4 % pour les primes conventionnelles.

► Récompenser la fidélité par une prime de fidélité graduelle et qu'une partie de l'enveloppe servie au rattrapage de salaires des fidèles les moins payés.

La prime de fidélité n'est pas retenue, mais le seuil de 50€ passe à 75€ pour les salariés ayant

- Plus d'équité en matière d'augmentations salariales entre les BU par une nouvelle règle de distribution

LÉGALITÉ



1,6% au niveau du pôle, et 0,3% au niveau de la branche.
Le directeur de branche pourra attribuer ces 0,3% aux BU les moins servis, pour qu'il ait plus d'équité entre les BU (écart de salaire, fidélisation, etc.). Afin d'éviter les dérives, l'affection des 0,3% devra être validée avec les RH.

Un bon début pour plus d'équité

fecgc.sma@gmail.com

voulez en avoir en juillet ou aout.
Quel rapport avec Segura ? Aucun !
Mais c'était marquant à rappeler ☺

Intérêsement / PEE

Now!

Un des points qui a fait que nous n'avons pas pu faire le protocole NAO.



Qualité de Vie au Travail

Qualité de Vie au travail

- Prendre le **barème AC OSS** dans le cadre de l'accompagnement des déplacements d'un minimum de 5% d'ici la fin de l'année.
 - Non, mais *proposition d'augmentation des frais de déplacements d'un minimum de 5% d'ici la fin de l'année.*
 - Pour nous ce n'est pas suffisant, mais c'est déjà un début, difficile de donner un chiffre précis sans Négociation sur le sujet.
 - Mettre en place un dispositif national et généralisé pour **accompagner la mobilité**.
Ce sera géré par la responsabilité des carrières et mobilité (voir formation)

Hors de nos demandes
Augmentation du facial du ticket restaurant à 9€ à partir du 01 juillet 2019, en conservant la par employeur de 60% et le employeur de 40%.
|| Un petit plus

- Négocier un **accord de Vie** au **Travail QVT** qui inclut un système d'alerte et de soutien sur les Risques Psycho-Sociaux RPS.
OK pour lancer un accord QVT, mais une fois les élections CSE passées et les accords en cours terminés.